

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LES OPHIDIENS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE,
AVEC LA DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE,

PAR M. PAUL CHARANAUD,
CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

Lors de la publication de ma dernière note sur les Ophidiens de l'Afrique occidentale ⁽¹⁾, je ne possédais pour tous renseignements que les seules indications générales portées sur le Registre des Entrées du Laboratoire d'Herpétologie et sur les bœaux où étaient enfermés ces matériaux d'étude. Sur la foi de ces données sommaires, j'avais attribué le Dahomey comme patrie exclusive à toutes les espèces dont la capture était due aux classes du D^r G. Bouet. Cette indication s'accordait parfaitement, pour un certain nombre d'entre ces espèces, avec les connaissances acquises sur ce point à leur sujet ; mais il n'en était pas de même pour quelques autres dont l'aire d'habitat connue se trouvait, de ce fait, étendue dans des proportions plus ou moins considérables. Aussi avais-je formulé des réserves dont le bien fondé vient de m'être démontré par la réception d'une lettre du D^r Bouet, contenant la liste complète des endroits précis où avaient eu lieu ces captures.

Il résulte de cette nouvelle documentation que, si la plupart des Serpents en question ont bien été pris au Dahomey, il en est, par contre, un certain nombre dont la capture a été faite au cours d'un voyage effectué par le D^r Bouet, en 1911, d'Agouagon (près Pauignan) à Dakar, en passant par Tombouctou. L'itinéraire de ce voyage traverse le Dahomey du Sud au Nord, suit le cours du Niger de Karimana jusqu'à Koulikoro, emprunte la voie ferrée de Koulikoro à Kayes et se poursuit, par voie de terre, de Bafoulabé à la mer, en suivant à partir de Koldé le cours de la Casamance. De là le D^r Bouet gagna Dakar par la voie maritime.

Par conséquent, et ceci contrairement à mes premières assertions, il s'ensuit que, dans le travail auquel cette note fait suite, j'avais étudié des spécimens originaires de toutes les possessions françaises de l'Afrique occidentale, dont l'ensemble se trouve ainsi complété de la façon la plus heureuse. Il y a donc lieu d'ajouter aux pays dont j'avais donné précédem-

(1) *Bulletin du Muséum*, 1916, n° 7, p. 362.

ment la nomenclature : le Niger, le Haut-Sénégal et la partie du Sénégal proprement dit située à l'est et au sud de la Gambie anglaise.

Parmi les espèces capturées dans ces dernières régions se trouve notamment l'exemplaire de *Psammophis shokari* Forsk., dont la présence au Dahomey m'avait paru un fait inadmissible. Cet exemplaire provient en réalité de Tombouctou, localité évidemment intéressante pour cette espèce, mais tout à fait en rapport avec ses habitudes déserticoles.

Grâce à la précaution prise par le Dr Bouet d'attacher à chacune de ses captures un numéro d'ordre se rapportant à la série des localités qu'il vient de me communiquer, j'ai pu aisément reconstituer l'ensemble de ses chasses, à une ou deux exceptions près. Les lieux de capture que l'on trouvera mentionnés ci-dessous, en regard du nom de chaque espèce, s'ajoutent en les précisant aux indications figurant déjà dans mon précédent travail, ou les modifient suivant le cas. Je prie donc le lecteur de ne tenir compte, à ce point de vue, que du seul texte de la présente note.

En résumé, toutes les espèces dont le nom figure ci-dessous font double emploi avec celles qui ont été mentionnées dans ma note parue dans le numéro du *Bulletin* du mois de novembre 1916. Il n'en est de nouveau question ici que pour la mise au point définitive de leur lieu d'origine et pour l'adjonction de quelques renseignements complémentaires ayant trait à la morphologie d'un certain nombre d'entre elles.

Seule une espèce du genre *Glauconia* Gray ne figurait pas dans le travail précédent. L'unique exemplaire en a été découvert au Soudan, par le Dr Bouet, qui l'a envoyé tout dernièrement au Muséum. Cette espèce est nouvelle et décrite dans les lignes qui suivent.

TYPHLOPS PUNCTATUS Leach, *typicus*. — Dahomey : Ouidah, 4 individus ⁽¹⁾ [Bouet].

Ajouter aux autres indications : Haute-Guinée française, 1 individu [Monnet].

TYPHLOPS PUNCTATUS INTERMEDIUS Peters (var. B b Boul.). — Dahomey : Ouidah ? [Bouet].

TYPHLOPS PUNCTATUS NIGROLINEATUS Hallow. (var. B c Boul.). — L'indication est erronée et doit être remplacée par la suivante : Haut-Sénégal : Bafoulabé [Bouet].

TYPHLOPS MUCROSO Peters. — Dahomey : Agouagon [Bouet].

(1) Et non 5, comme il a été imprimé par erreur dans le texte.

Glauconia boueti, sp. nov. — Museau arrondi, légèrement concave inférieurement, assez faiblement proéminent en avant de la bouche. Rostrale prolongée en arrière au moins jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux; sa largeur égale à la moitié de la largeur de la tête. Nasale complètement divisée; la fente nasale procédant de la première labiale; sa largeur égale à la moitié de la largeur de la rostrale. Oculaire bordant la lèvre entre deux labiales, dont la première est très petite et la deuxième beaucoup plus grande, mais n'atteignant pas le niveau de l'œil. Les deux oculaires séparées l'une de l'autre par trois écailles: la frontale, en contact avec la rostrale et les nasales, et deux petites supra-oculaires, dont la largeur égale environ les deux tiers de la largeur de la frontale; chacune d'elles en contact avec la frontale, la nasale, l'oculaire, et suivie d'une grande écaille (postoculaire) transversale, large d'environ deux

Glauconia boueti, sp. nov.



Fig. 1.



Fig. 2.

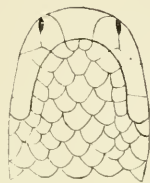


Fig. 3.

rangs d'écailles et elle-même en contact avec la 2^e labiale supérieure. Six labiales inférieures. Quatorze rangs d'écailles autour du milieu du corps. Diamètre: 3 millimètres, compris 55 fois dans la longueur totale, qui est de 166 millimètres. Queue terminée par une petite épine. Longueur de la queue: 15 millimètres, comprise 11 fois dans la longueur totale.

Dessus d'un roussâtre pâle, un peu plus foncé sur la tête et le cou. Cette couleur forme, sur la nasale et la postoculaire, une bande qui occupe le milieu de ces plaques. Partie antérieure de la rostrale, l'oculaire en entier, le bord de toutes les écailles et tout le dessous du corps et de la queue blanchâtres.

Voisine de *G. longicauda* Peters ⁽¹⁾, dont elle diffère par son museau moins saillant en avant de la bouche, sa rostrale beaucoup plus longue, sa frontale plus large, ses supra-oculaires plus petites, les proportions du corps et de la queue, et par la coloration. Une autre différence porterait

(1) Reise nach Mossambique, Berlin, 1882, III, p. 102, pl. XV, f. 5.

également sur le nombre des labiales inférieures : d'après la figure donnée par Peters (*loc. cit.*), *G. longicauda* ne posséderait que 5 labiales inférieures, en comptant pour 1 labiale la moitié de la symphysiale qui, toujours d'après cette même figure, ne paraît pas divisée, tandis que *G. boueti* possède 6 labiales inférieures, en comptant pour une labiale la même partie de la symphysiale qui, au contraire, m'a paru divisée.

Voisine également de *G. gracilior* Boul. ⁽¹⁾, dont elle diffère par la rostrale beaucoup plus large et prolongée plus en arrière, les proportions du corps et la coloration.

Diffère enfin de *G. latirostris* Sternfeld ⁽²⁾ par sa rostrale moins large ⁽³⁾, ses supra-oculaires plus écartées l'une de l'autre, les proportions du corps et de la queue, et la coloration.

Soudan : Djenné, dans les cases sombres, 1 individu [D^r Bouet, à qui j'ai le grand plaisir de la dédier].

Type, collection du Muséum de Paris.

GLAUCONIA NIGRICANS Schleg. — Dahomey : Ouidah, 3 individus [Bouet].

TROPIDONOTUS OLIVACEUS Peters. — Niger : Gao, 1 individu [Bouet].

BOAODON LINEATUS D. et B. — Dahomey : Agouagon, 6 individus; Haut-Sénégal : Bafoulabé, 1 individu; Gorée (île à 2 milles de Dakar), 1 individu [Bouet].

BOAODON FULIGINOSUS Boie. — Dahomey : Agouagon, 2 individus [Bouet].

LYCOPHIDIUM CAPENSE Smith. *forma typica*. — Dahomey : Agouagon, 1 individu [Bouet].

LYCOPHIDIUM CAPENSE MULTIMACULATUM Boettg. (var. C Boul.). — Dahomey : Agouagon, 5 individus [Bouet].

HORMONOTUS MODESTUS D. et B. — Dahomey, environs du lac Azzi, 1 individu [Chevalier].

⁽¹⁾ *Annals of the South African Museum*, V [1910], p. 524.

⁽²⁾ *Wissenschaftliche Ergebnisse der Deutsche Zentral-Afrika-Expedition* (Leipzig, 1912), IV, p. 264.

⁽³⁾ Sternfeld ne donne pas les dimensions exactes de la largeur de cette rostrale qu'il dit être extraordinairement grande : «auszerordentlich gross».

Cet exemplaire présente un certain nombre d'anomalies intéressantes : pas de loréale à droite, d'où il résulte que la préfrontale se trouve en contact de ce côté avec la 2^e et la 3^e labiale supérieure; loréale gauche très courte, ne séparant pas complètement la préfrontale de la 3^e labiale supérieure qui se trouvent ainsi en contact en arrière de la loréale; frontale plus courte que les pariétales; ventrales 232; anale entière; sous-caudales $\frac{94}{94} + 1$.

Longueur totale : 600 millimètres, dont 126 millimètres pour la queue.

SIMOCEPHALUS sp. — D'accord avec M. G.-A. Boulenger, je conserve à ce genre le nom qui lui a été donné par Günther. L'antériorité invoquée par M. Poche⁽¹⁾ ne paraissant pas établie de façon suffisamment absolue pour motiver l'application d'un nom nouveau.

CHLOROPHIS *EMINI* Günth. — L'individu capturé au Congo belge, par MM. Gromier et Le Petit, possède les caractéristiques suivantes : ventrales 158; anale divisée; sous-caudales $\frac{107}{107} + 1$.

Longueur totale : 801 millimètres, dont 268 millimètres pour la queue.

CHLOROPHIS *IRREGULARIS* Leach. — L'individu provenant du Congo français [Fourneau] et n'ayant que 8 labiales supérieures du côté gauche possède en outre les caractéristiques suivantes : ventrales 162; anale divisée; sous-caudales $\frac{112}{112} + 1$. Longueur totale : 549 millimètres, dont 176 millimètres pour la queue.

PHILOTHAMNUS *SEMIVARIEGATUS* Smith. — Dahomey : Agouagon et Cotonou, 7 individus [Bouet].

RHAMNOPHIS *AETHIOPS* Günth. — L'individu signalé ici est en instance de mue, circonstance à laquelle est peut-être due sa coloration foncée rougeâtre. Ventrales 171; anale divisée; sous-caudales $\frac{148}{148} + 1$. Longueur totale : 480 millimètres, dont 168 millimètres pour la queue.

PROSYMNA *MELEAGRIS* Reinh. — Dahomey : Agouagon, 2 individus [Bouet].

SCAPHIOPHIS *ALBOPUNCTATUS* Peters. — Dahomey : Agouagon, commun dans le voisinage des habitations, 3 individus [Bouet].

⁽¹⁾ *Zoologischer Anzeiger*, XXVI [1903], p. 699, et XXVIII [1904], p. 38.

DASYPELTIS SCAERA PALMARUM Leach. — Dahomey : Agouagon, 2 jeunes [Bouet].

TARBOPHIS VARIEGATUS Reinh. — Dahomey : Agouagon, 4 individus [Bouet].

TARBOPHIS SEMIANULATUS Smith. — Dahomey : Agouagon, 1 individu [Bouet].

DIPSADOMORPHUS BOUETI Chabanaud. — Contrairement à ce que j'ai écrit, les deux *types* de cette espèce sont deux mâles. L'individu indiqué par erreur comme étant une femelle est encore à l'état de jeunesse. Tous les deux proviennent bien du Dahomey, où ils ont été capturés à Po to Novo.

LEPTODIRA HOTAMBOEIA Laur. — Dahomey : Agouagon, 12 individus [Bouet].

DROMOPHIS LINEATUS D. et B. — Dahomey : Agouagon, 1 individu [Bouet].

DROMOPHIS PRAEORNATUS Schleg. — Haut-Sénégal : Satadougou, 1 individu [Bouet].

PSAMMOPHIS SHOKARI Forsk. — Niger : Tombouctou, 1 individu [Bouet].

PSAMMOPHIS SIBILANS L. — Dahomey : Cotonou et Agouagon, 2 individus, dont l'un présente les caractéristiques suivantes : 2 préoculaires; ventrales 156; anale divisée; sous-caudales $\frac{57}{57} + 1$. Longueur totale : 84 centimètres, dont 20 centimètres pour la queue.

PSAMMOPHIS REGULARIS Sternfeld. — Dahomey : Agouagon, 1 individu [Bouet], chez lequel la préoculaire est en contact avec la frontale.

Ventrales 166; anale entière; sous-caudales $\frac{92}{92} + 1$. Longueur totale : 575 millimètres, dont 149 millimètres pour la queue.

MODON NEUWIEDI Jan. — Dahomey : Agouagon, 3 individus [Bouet].

ROULEOPHIS CHEVALIERI Chabanaud. — La diagnose générique doit être modifiée comme suit :

Dents palatines presque de même longueur que les dents maxillaires. Dents ptérygoïdales bien développées mais plus petites. Les 4 dents mandi-

bulaires antérieures, aussi grandes que les dents maxillaires, suivies d'une série de dents plus courtes. Tête petite, distincte du cou¹.

Aux considérations générales dont j'ai fait suivre la diagnose spécifique j'ajouterai celle-ci :

Une autre forme de Colubridés opisthoglyphes, chez laquelle les dorsales sont lisses sur la partie antérieure du corps et carénées sur la partie postérieure, a été récemment décrite de l'État libre du Congo, sous le nom de *Michellia katangae* Lorenz Müller². Elle diffère très sensiblement de *Rouleophis chevalieri* par la réduction numérique encore plus accentuée de sa dentition maxillaire (2 dents pleines seulement), par ses yeux à pupille elliptique verticale, par son museau fortement proéminent, avec la rostrale très grande et munie d'un canthus horizontal tranchant, par sa nasale semi-divisée et enfin par une disposition toute spéciale de la première labiale supérieure qui se trouve en contact avec l'internasale, séparant ainsi la nasale de la rostrale.

Est-il permis de supposer, en égard à la particularité, commune à ces deux genres, de la structure des dorsales, que le genre *Michellia* possède, tout comme le genre *Rouleophis*, des vertèbres munies d'hypapophyses? C'est fort possible, mais on ne peut que regretter la négligence de M. L. Müller, qui n'a pas jugé à propos d'examiner ce caractère ostéologique, dont l'importance n'échappera cependant à personne.

ELAPECHIS GÜNTHERI Bocage. — Dahomey : Agouagon, 1 individu [Bouet].

NAIA MELANOLEUCA Hallow. — Haute-Casamance : Kolda, 1 peau desséchée [Bouet].

NAIA NIGRICOLLIS Reinh. — Dahomey : Agouagon : Haut-Sénégal : Sata-dougou, 1 peau desséchée [Bouet].

CAUSUS RHOMBEATUS Licht. —, Dahomey : Agouagon, 8 individus [Bouet].

BITIS ARIETANS Meissem. — Dahomey : Agouagon, 1 individu : Niger : Karioumé, près Tombouctou, 1 individu [Bouet].

ECHIS CARINATUS Schu. — Dahomey : Agouagon, 4 individus : Niger : Tombouctou, 1 individu : Haute-Gambie : Guenoto, 1 individu [Bouet].

¹ Et non *indistincte*, comme il a été imprimé par erreur.

² *Zoologischer Anzeiger*, XXXVIII [1911], p. 353.

ATRACTASPIS IRREGULARIS Reih. — L'exemplaire provenant du Congo [Fourneau] est en instance de mue, circonstance à laquelle il faut sans doute attribuer sa coloration d'un gris de plomb un peu verdâtre, beaucoup plus claire que la coloration noire habituelle. Ventrals 225; anale divisée; sous-caudales $\frac{22}{22} + 1$. Longueur totale : 441 millimètres, dont 33 millimètres pour la queue.